

## AGORA - DÉMOCRATIE ANCIENNE ET PARTICIPATION CONTEMPORAINE, PAR ARNAUD MACÉ

22 Octobre 2015

La démocratie ancienne peut-elle inspirer le renouveau de la participation publique auquel semblent aspirer nos contemporains, comme en témoigne l'exemple du village de Saillans (Drôme), où une liste citoyenne a récemment gagné les élections municipales afin de rendre l'élaboration des politiques publiques à des groupes de citoyens, accompagnés d'un conseil des sages tiré au sort [\[1\]](#) ? Si la démocratie athénienne a pu tenir plus de 150 ans dans un environnement difficile, en résistant à l'épreuve de ses voisins dotés de structures plus autoritaires, ne serait-ce pas précisément parce que son système de brassage des citoyens lui permit d'obtenir une capacité inédite à collecter et à mettre en œuvre tous les savoirs utiles présents dans la société [\[2\]](#) ?

La procédure de constitution du Conseil, la *Boulè*, mise en place à Athènes à la suite des réformes dites de Clisthène, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., est notamment décrite par Aristote dans le chapitre 21 de la *Constitution des Athéniens*, cité par Paul Demont dans la traduction de Michel Sève [\[3\]](#). L'Attique est divisée en trois régions (la ville, la campagne et la côte, ou Paralie), qui sont à leur tour divisées en dix trittyes, elles mêmes composées de plusieurs dèmes. Le tirage au sort permet de constituer dix tribus, composées chacune de trois trittyes prélevées dans chacun des trois ensembles territoriaux. Cinquante citoyens sont alors tirés au sort dans chaque tribu pour constituer un dixième du Conseil, pour un an. J. Ober a décrit le cas fictif de Poseidippos, un conseiller du dème côtier de Prasia, découvrant la conduite des affaires publiques aux côtés de deux autres conseillers de son village, mais aussi de 47 autres conseillers dont certains sont de la ville et d'autres de la campagne, au sein de la tribu Pandionis. Leur vie commune devient intense lors du mois où leur groupe exerce la présidence de l'assemblée : ils vivent alors ensemble 24h sur 24. Les nouveaux liens que les conseillers sont amenés à lier au cours de cette expérience profitent à eux-mêmes, à leur communauté d'origine, mais aussi à l'intelligence collective des problèmes sur lesquelles la cité doit prendre des décisions [\[4\]](#).

On a aussi mis en avant l'idée que le type de procédure par le sort visant à produire le Conseil athénien pouvait avoir un rôle pacificateur, comme le montre une procédure adoptée à Nakônè à l'époque hellénistique : c'est suite à un conflit que les citoyens sont ventilés en groupes de cinq tirés au sort, auxquels on confère des rôles publics [\[5\]](#). Le brassage de la population semble un préalable à la restauration de sa capacité politique, en diluant les conflits préalables : il est probable que les découpages de la réforme clisthénienne avaient aussi ce but.

De nos jours, de nombreuses expériences participatives ont montré que des citoyens tirés au sort au moyen d'une méthode d'échantillonnage aléatoire étaient en mesure de former des corps délibératifs robustes, capables de s'approprier une expertise sur des sujets complexes, de maîtriser leur ordre du jour et de répondre à des questions précises. Les collègues de J. Ober à l'Université de Stanford, comme R. Fishkin et R. Luskin, ont mis au point des méthodes fines pour mesurer l'évolution de l'opinion de tels corps de citoyens au fur et à mesure que le groupe travaille [6]. On pourrait se demander si ces expériences contemporaines pourraient profiter de l'apport des procédures anciennes et si elle pourraient en retour confirmer l'hypothèse que la procédure démocratique ancienne avait bien cet effet d'accroître la performance épistémique de la cité, de lui donner à la fois les moyens d'obtenir le meilleur jugement et d'agir en conséquence. Plus précisément, est-ce que les procédures permettant de diviser un groupe et d'en ventiler les citoyens dans de nouveaux groupes sont de nature à optimiser les capacités de ceux-ci à délibérer sereinement et à acquérir des connaissances précises pour informer leur capacité de décision ? Est-ce que de telles opérations de division et de redistribution pourraient être répétées au sein du même groupe avec un effet bénéfique, tant sur son harmonie que ses capacités cognitives ? Telles sont les questions que l'expérience antique pose à nos expérimentations contemporaines.

*Arnaud Macé est maître de Conférences HDR en Philosophie à l'Université de Franche-Comté depuis 2004. Ancien élève de l'E.N.S. de Fontenay-Saint-Cloud (1992), il est agrégé de philosophie (1995), docteur de l'Université Paris XII-Val de Marne (2002). Sa thèse de doctorat s'intitule L'Agir et le Pâtir chez Platon; dirigée par Luc Brisson (CNRS) et soutenue en 2002.*

---

[1] Voir les articles [À Saillans les habitants ont tous été élus au premier tour](#) et [Saillans sept mois après](#)

[2] C'est l'hypothèse de Josiah Ober (J. Ober, *Democracy and knowledge : innovation and learning in classical Athens*, Princeton, Princeton University Press, 2008). Les grandes thèses du livre de 2008 sont accessibles en langue française grâce aux conférences publiées dans le volume A. Macé, (éd.), *Le Savoir public, la vocation politique du savoir en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, France, 2013 (<http://pufc.univ-fcomte.fr/>).

[3] Voir aussi pour une description plus détaillée de la procédure, P. Demont, « [Tirage au sort et démocratie en Grèce ancienne - La vie des idées](#) »,

[4] Voir, dans la version française, les pages 408-418.

[5] Voir sur cet exemple l'article de P. Demont précédemment cité.

[6] Voir J. Fishkin & R. C. Luskin, « Experimenting with a Democratic Ideal: Deliberative Polling and Public Opinion », *Acta Politica*, Vol 40, no. 3, pp. 284-298, Sept. 2005.

**Tags :**

[démocratie](#)

[athènes](#)

[Réformes](#)

[Clisthène](#)

[Aristote](#)

[Conseil](#)

[Citoyen](#)

---